

# ÉDUCATION

Classes de  
6<sup>e</sup> à 3<sup>e</sup>

**Demande de Bourse  
du Conseil Départemental  
pour les collégiens**

**Année scolaire :**  
20 \_\_\_ - 20 \_\_\_

**Établissement :**

---

**À Cocher seulement si votre  
situation financière a changé  
depuis le 1<sup>er</sup> janvier** (fournir pièce 2)  
*(Voir sur rabat de la pochette)*

**N° de dossier\* :** \_\_\_\_\_

**PM\* :** \_\_\_\_\_

*\*(Réservé à l'administration)*

Une bourse départementale peut être attribuée  
aux élèves en plus de celles de l'État, selon certains  
critères et après examen du présent dossier.



NOM

PRÉNOM



# Délais à respecter

**Toute demande de bourse  
doit parvenir au Conseil Départemental :**

**AVANT LE 15 OCTOBRE DE L'ANNÉE SCOLAIRE EN COURS**

(TOUTE DEMANDE ARRIVANT HORS DÉLAI NE POURRA ÊTRE EXAMINÉE)

Envoi des dossiers par la poste :

**Conseil Départemental de l'Yonne**

**PRHDT**

**Sous Direction de l'Éducation  
et de l'Enseignement Supérieur**

**1 rue de l'Étang Saint-Vigile - 89089 Auxerre cedex**

Dépôt des dossiers :

**Conseil Départemental de l'Yonne**

**PRHDT**

**Sous Direction de l'Éducation  
et de l'Enseignement Supérieur**

**10 route de Saint-Georges - 89000 Perrigny**

**LISTE DES PIÈCES À FOURNIR :** *(aucune copie ne sera effectuée au Conseil Départemental).*

1. Copie du dernier avis d'imposition des parents reçu en septembre (ou déclaration des ressources de l'année écoulée).
2. En cas de changement des revenus depuis le 1<sup>er</sup> janvier : justificatifs des ressources des parents concernant le mois précédent la demande de bourse (ex: bulletin de salaire, avis paiement d'indemnités journalières ou d'accident de travail, avis de paiement de Pôle Emploi, etc.).
3. Copie de l'avis de paiement des prestations familiales de septembre (Caisse Allocations Familiales ou MSA).
4. En cas de divorce ou de séparation (quelle que soit l'année), copie de l'extrait de jugement indiquant à qui l'enfant est confié et s'il y a lieu, le montant de la pension alimentaire.
5. Certificat de scolarité.
6. RIB (Relevé Identité Bancaire) en cours de validité.
7. Une enveloppe timbrée avec l'adresse de la famille.
8. **Uniquement pour les personnes occupant un emploi d'assistante maternelle :** copie des bulletins de salaire des mois d'avril, mai et juin de l'année en cours.
9. Pour la même famille, s'il y a des élèves en études supérieures (après-bac), joindre les certificats de scolarité.

**Tél. 03 86 72 87 97 ou 03 86 72 87 83 - Courriel : [bourses@cg89.fr](mailto:bourses@cg89.fr)**

**LA RÉPONSE À VOTRE DEMANDE DE BOURSE VOUS SERA ADRESSÉE  
PAR COURRIER COURANT JANVIER.**

## Le Conseil Départemental et l'Éducation en 9 points :

- Rénovation, démolition, reconstruction, réhabilitation des locaux et/ou l'extension des collèges du département.
- Rénovation et construction des gymnases des collèges.
- Dotation de fonctionnement (pour 31 collèges publics et 4 privés) et acquisition de divers mobiliers et matériels.
- Participation aux dépenses de fonctionnement des équipements sportifs et communaux ou intercommunaux utilisés par les collégiens (piscines, stades, salles de sport, gymnases...).
- Attributions de bourses de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup>, apprentissage artisanal et fonds d'aide à la mobilité des jeunes.
- Équipement informatique des collèges.
- Soutien financier de l'opération « Collège au Cinéma », du Festival de court-métrage et de la coorganisation du concours « Ramène ta science ».
- Subventions des classes à projets artistiques et culturels ainsi que des ateliers artistiques des collèges.
- Aide à l'Enseignement Supérieur dans l'Yonne :
  - Institut d'Enseignement Supérieur de l'Yonne,
  - IUT d'Auxerre.

**DEMANDE DE BOURSE D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE**  
**6<sup>e</sup> à 3<sup>e</sup> : COLLÈGE**

**IDENTITÉ DE L'ÉLÈVE**

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Sexe :  M  F Date de naissance : \_\_\_\_\_

**Si situations particulières, préciser :**

Garde alternée  Changement de garde depuis le 1<sup>er</sup> janvier

**SCOLARITÉ**

Établissement : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Classe : \_\_\_\_\_

Qualité de l'élève - **RAPPEL : lorsque l'élève est demi-pensionnaire, la bourse est versée au collège**

EXTERNE  DEMI-PENSIONNAIRE  INTERNE

**REPRÉSENTANT LÉGAL (concerne les candidats mineurs et lycéens majeurs)**

PÈRE  MÈRE  TUTEUR

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : 89 \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Téléphone fixe : \_\_\_\_\_ Téléphone mobile : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

**Situation familiale du représentant légal :**

CÉLIBATAIRE  MARIÉ(E)  VEUF(VE)  PACSÉ(E)  VIE MARITALE

SÉPARÉ(E)  DIVORCÉ(E) Pension alimentaire  OUI  NON

Nom et prénom conjoint(e) ou concubin(e) : \_\_\_\_\_

**Profession (au moment de la demande de bourse)**

Monsieur : \_\_\_\_\_

Madame : \_\_\_\_\_

Préciser si l'un des parents est en longue maladie ou en invalidité : \_\_\_\_\_

**LISTE DES ENFANTS À CHARGE (y compris le candidat boursier)**

	Nom et Prénoms	Date naissance	Établissement scolaire fréquenté	Classe
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				

## DÉCLARATION

J'ai l'honneur de solliciter du Conseil Départemental de l'Yonne une bourse en faveur de l'élève déclaré ci-contre.

Je certifie l'exactitude de tous les renseignements qui sont portés sur la présente notice.

Je reconnais avoir été informé(e) que toute insuffisance ou inexactitude entraînera, sans autre formalité, le rejet de la présente demande.

Je m'engage à faire connaître au Conseil Départemental de l'Yonne tout changement important qui pourrait survenir dans les ressources ou les charges de la famille.

## PIÈCES À FOURNIR

Les pièces justificatives (listées ci-contre sur le rabat) sont à fournir en **un seul exemplaire** si les dossiers concernent **plusieurs élèves collégiens de la même famille**.

## OBSERVATIONS ÉVENTUELLES

Date :

Signature du représentant légal :  
*(père, mère ou tuteur)*

## DATE DE REMISE DES DOSSIERS : 15 OCTOBRE

**IMPORTANT : TOUT DOSSIER ADRESSÉ APRÈS LA DATE INDIQUÉE CI-DESSUS NE SERA PAS INSTRUIT.**

Cette demande de bourse concerne l'année scolaire en cours. **Elle devra être renouvelée chaque année** jusqu'à la fin de la classe de 3<sup>e</sup> si nécessaire.

## À NOTER

Le Conseil Départemental de l'Yonne se réserve le droit de réclamer à la famille toute pièce supplémentaire qu'il jugerait utile pour l'instruction du dossier. Le demandeur peut joindre au dossier une note donnant tous les renseignements qu'il juge utile de porter à la connaissance du Conseil Départemental pour permettre de mieux apprécier la situation de la famille.